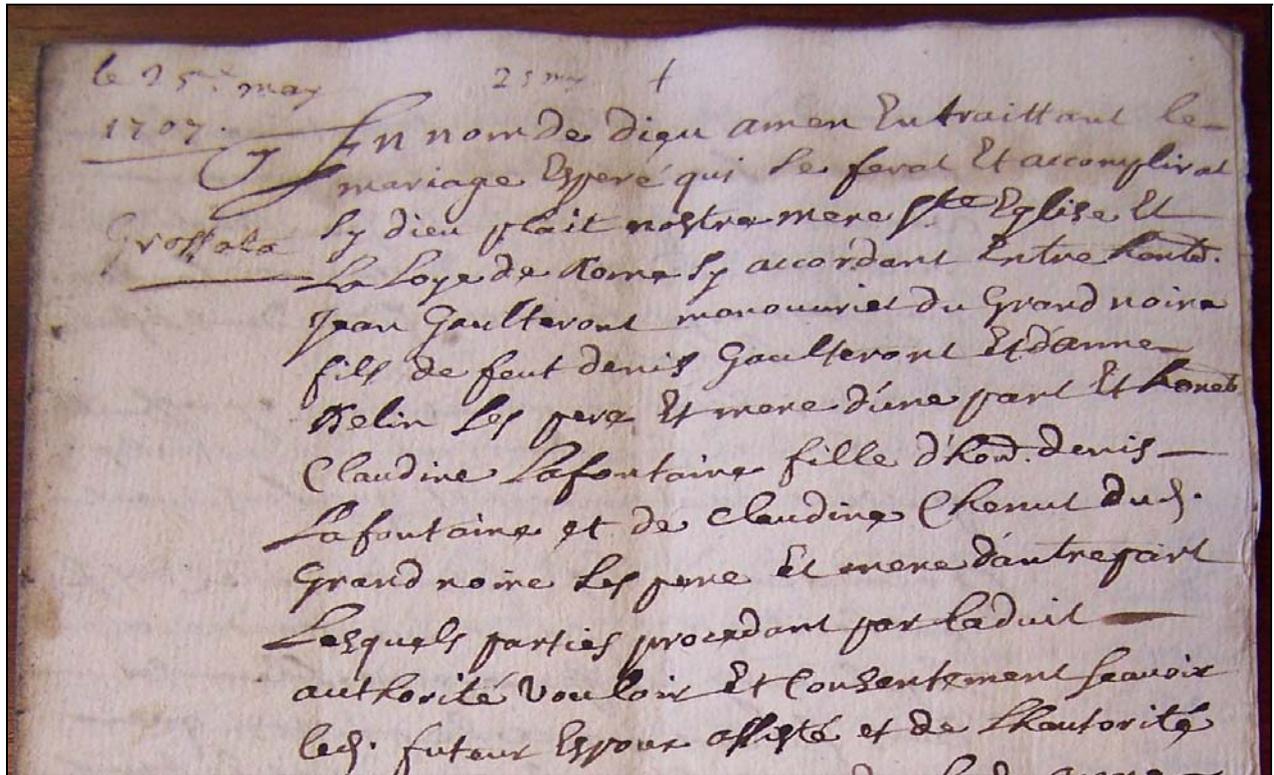


La Vouivre du Jura

Longwy



Contrat de mariage



Bulletin de

**L'Association Génomique de Relevés
 et de Recherches**

Siège Social
 et Secrétariat

Mairie de Champdivers
 39500 CHAMPDIVERS
<http://www.agrr.asso..fr/>
 E-mail : r.dubief@worldonline.fr
 Association : de type loi 1901

Dépôt légal : mai 2007



ASSOCIATION GENEALOGIQUE DE RELEVES ET DE RECHERCHES

Année 2007

Composition du Conseil d'Administration

Président : François-Xavier MANZANO - 7 Rue de la Liberté - 25000 BESANCON
Trésorier : Robert DUBIEF - 16 Rue de la Rieppe - 21310 MIREBEAU - r.dubief@worldonline.fr
Secrétaire : Sandrine PATENAT - 3 Chemin du Sept - 39120 LE DESCHAUX

Vice-président : Gabriel ROBERT - 9 Rue du Bois - 39410 SAINT-AUBIN
Trésorier adjoint : Olivier MEUGIN - 2, Grande Rue - 39500 CHAMPDIVERS - olivier.meugin@worldonline.fr
Secrétaire adjointe : Monique GLANTZMANN - 28 Rue Victor Hugo - 39100 FOUCHERANS -
mglantz@free.fr

Membres : Véronique GUERAUD - Rue Anne de Saulx - 39120 BALAISEAUX
Marcel GLANTZMANN - 28, Rue Victor Hugo - 39100 FOUCHERANS
Rémi GROS - 8, Rue du Général Leclerc - 39120 CHAUSSIN
Claude MARTIN - 11, Avenue de la Côte d'Or - 39100 DOLE
Henri PRUDENT - Place des Tilleuls - 39100 FOUCHERANS
Jacky TRIDARD - 6 - Rue du Bief - 39100 SAMPANS

YYYYY

Répartitions des responsabilités

Secrétariat général : Sandrine PATENAT
Informatique : Robert DUBIEF
Transcriptions : Monique GLANTZMANN
Commandes : Pour les éditions papier : le secrétariat, puis Marcel GLANTZMANN, faisant les reproductions, est chargé de toutes les expéditions
Pour les éditions informatisées : Robert DUBIEF et Jacky TRIDARD
Relations avec les autorités et les municipalités : Marcel GLANTZMANN
Manifestations : Exposition : la personne qui a le plus d'affinité avec la localité en question
Composition des panneaux : Monique GLANTZMANN
La Vouivre du Jura : Monique GLANTZMANN, Michèle NOBLECOURT, Claude MARTIN

Nos activités

- * 1 juillet 2007 - Participation à Ruralissimo à SAINT-AUBIN
- * 12 et 13 octobre - Réunion automnale à SAMPANS, salle Jules Machard
Vendredi soir : conférence de M; Michel VERNUS sur les Ecoles
Samedi matin : réunion de l'AGRR
Samedi AM : exposition avec les travaux de Jacky TRIDARD sur l'histoire de SAMPANS



Le mot du Président

Notre assemblée générale du 24 mars dernier, à Offlanges, a montré que l'A.G.R.R. est toujours vivante et active, que vous avez à cœur de mener à bien les buts que nous nous sommes fixés à notre création, il y a déjà onze ans.

La qualité et le sérieux de nos transcriptions sont reconnus par de nombreux chercheurs.

Ce bulletin de liaison est l'œuvre de tous, et cet exemplaire en est un modèle, puisqu'un généalogiste de SETE nous a envoyé des actes d'état-civil concernant des jurassiens. Vous en avez la primeur, et ce dossier a été aussi confiée aux archives départementales pour être consulté par tous.

Nous avons une passion commune et chacun d'entre nous apporte sa contribution dans un esprit d'initiative, d'entraide et d'amitié. C'est ainsi que plusieurs d'entre vous, ont formulé le désir de se consacrer aux contrats de mariage, complétant ainsi nos transcriptions des registres d'état civil.

Je vous en remercie tous et je formule le vœux que cette ambiance chaleureuse continue et que vous ayez toujours plaisir à vous rencontrer.

François Xavier MANZANO

Notre association a besoin du soutien de ses adhérents pour continuer son travail de transcription des actes BMS des paroisses du Jura.

Sauf erreur de notre part, nous n'avons pas reçu le renouvellement de votre cotisation pour l'année 2007, qui s'élève à 17 euros en individuel et à 23 euros pour un couple.

Nous avons besoin de votre participation pour le bon équilibre financier de l'association. Nous vous en remercions par avance.

Cordialement.

R. DUBIEF, Trésorier AGRRNB :

Si ce message s'est croisé avec votre courrier, veuillez-nous en excuser.

Bienvenue

Michel MICHELLAND - chez Claudine PASSEPONT - 757 Avenue Villeneuve d'Angoulême - 34070 - MONTPELLIER

Laure MARCHAND PAULUS - 360 Route de Grillette la Pommeraie 2 - 73200 MERCURY

N.D.L.D : les articles publiés dans ce bulletin n'expriment que les opinions de leurs auteurs. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la Rédaction et de l'A.G.R.R..



Courrier

Mariage PARIS Pierre avec NICOLAS Jeanne



* le 19 juin 1753 à Montholier (39),
PARIS Pierre, 24 ans, fils de PARIS Jean et de +MARANDET Marguerite
vigneron à Rabeus
Avec
NICOLAS Jeanne, 25 ans, fils de NICOLAS Etienne et de +COLIN Chatrine de
Grozon (39)

Témoins : PARIS Jean (S) - CHERIN Denis (S) - BULLABOIS Claude François (S) -
NICOLAS Philippe – CHERIN Claude Pierre.

Transmis par Madame TISSOT Lucienne

A ne pas manquer

Les Fondateurs de l'histoire en Pays Dolois

De Jacques TETU

Éditions : DMODMO

MÉDAILLE D'OR — PARIS 1900

POMPES

POUR

INCENDIES

Epuisements — Irrigations — Arrosages
PURINS, VIDANGES, ETC.

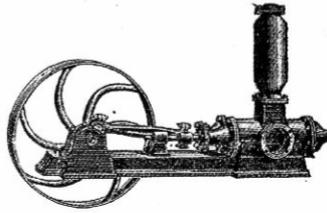


Spécialité de **POMPES à VIN**, à visite instantanée B.S.G.D.G.
POMPES POUR PUIITS, de toutes profondeurs
Pompes domestiques. — Pompes à Chapelet, etc.

Pompes à moteur
pour grand débit
et
hautes élévations
(Brevet, Baillet et
Audemar).

SPÉCIALES
pour le service des
Eaux des villes
et des communes.

Devis, Plans
et Projets
SUR DEMANDE



AUDEMAR-GUYON, à Dole (Jura)

Maison fondée en 1827

« Il n'est pas si loin le temps où forges et fonderies faisaient la réputation de la Franche-Comté toute entière et de la région doloise en particulier. On était forgeron ou fondeur de père en fils. Le fer et la fonte ont donné du travail à des milliers d'ouvriers de tous âges. Ensemble, ils ont écrit une grande page d'histoire qui ne doit pas s'effacer.

C'est pourquoi Jacques TETU s'est investi dans un travail de recherches considérable, recueillant de nombreux témoignages, associant dans une même et grande famille, tous les métiers de la métallurgie, les patrons, maîtres de forges et de valeureux mineurs. Cet ouvrage est leur histoire, et même si elle apparaît parfois douloureuse, ils peuvent en être fiers. Que les grandes cheminées fument à nouveau, le temps d'un hommage ô combien mérité par ces fondateurs de l'histoire en pays dolois ».

C'est un ouvrage de référence sur la vie quotidienne de nos anciens, avec des témoignages de personnes âgées, certes, mais qui ont travaillé dans ces usines et qui ont pu fournir de nombreux documents photographiques et lithographiques.

Tout le Jura Nord est représenté dans cet ouvrage.



Les archives départementales

Au cours de l'année 2007, la salle de lecture sera fermée :

- * Vendredi 2 novembre
- * Lundi 24 décembre
- * Lundi 31 décembre

Liste non exhaustive pouvant être modifiée - se renseigner

Extrait de registres

TASSENIERES

« Claudine Curie femme de Claude Philibert Gabriel maître maréchal de Tassenières agée de trente huit ans, ayant été confessée et reçu l'Extreme Onction, est morte en couche de deux enfans l'un desquels elle avoit fait mort et de l'autre elle a été ouverte immédiatement après son expiration sous quelques especes de signe de vie reçu l'eau sous condition de vie par le soussigné prêtre vicaire en chef audit lieu qui s'y est rencontré en ce moment et ce en présence de Claude Maudamey recteur d'école le quatre du mois de juillet l'an mil sept cent quarante deux, ladite Claudine CURIE avec son second enfant remis dans son sein a été inhumée dans le cimetière dudit Tassenières le jour suivant de son décès ; témoins ledit MAUDAMEY et Claude François MONAMY l'un des marguilliers qui est illettré ».

PLEURE

"L'an 1707 au mois de juillet, il fit une si grande chaleur, qu'il mourut quantité d'ouvriers et d'ouvrières en (*tache*) à cause de la grande quantité d'eau qu'ils étaient obligés de boire pour se rafraîchir dont les uns se mourraient sur le champ et les autres qu'on portait à la maison, mourraient sitôt après.

La chaleur cessa au premier août ce qu'il fit qu'on ne mourut plus de la sorte, ce qui est véritable".

Signé : BERTHOLD

"L'an 1707 le vingt de mai on bénit toutes les bêtes? et dans la paroisse, mais encore dans notre province, et dans les provinces voisines pour empêcher et arrêter un sortilège que les méchantes gens et sorciers avaient mis sur toutes sortes d'animaux pour les penser faire mourir et le mal leur venait dessous la langue commençant par des petites boucles qui? faisaient un trou dessous la langue et la leur faisait tomber aux uns et aux autres les faisaient mourir avant qu'on s'en fut aperçu pour lequel maléfice arrêter on les bénit et celles qu'on connaissait avoir ce mal on les pansait avec du sel, de l'eau bénite et du vinaigre après avoir bien raclé les boucles avec une pièce d'argent et par ce moyen elles guérissaient.

Signé : BERTHOLD

(Acte très taché)



Nos travaux sont appréciés !

Tout d'abord, je vous félicite pour les relevés que vous avez effectués sur la paroisse d'Amange, qui m'ont été d'une grande efficacité pour remonter dans le temps.

Je souhaite adhérer à votre association pour vous soutenir et avoir des informations sur l'activité de l'association.....

Je suis aveugle et dans la limite de vos possibilités, je préfère recevoir les infos par e mail car plus facile à découvrir que les courriers papier dont je suis obligé de scanériser afin d'en faire la lecture.

Bien cordialement.

Michel Michelland

Association des Mermet

Il existe une association regroupant de nombreuses familles ayant comme patronyme commun : **MERMET**

Siège social : Les Mermets - 37 Bis, Rue Lacuzon - 39170 SAINT LUPICIN

Contrats de mariage

Pour compléter les transcriptions des registres paroissiaux, plusieurs de nos adhérents ont décidé de répertorier les contrats de mariage.

C'est ainsi que sont commencés les notaires de :

- * LONGWY-SUR-LE-DOUBS
- * MENOTEY
- * RAHON
- * SAINT-AUBIN
- * SELLIERES

C'est un outil indispensable pour affiner la recherche et trouver des collatéraux à nos ancêtres directes.



Dans les registres de Sète (34)

NAISSANCE

- * 26 juillet 1861 : (Acte 455F 93 à 94) - 9 heures - François fils naturel de Dlle Marie CORTOT, 17 ans, originaire de VAUX-SUR-POLIGNY, domiciliée à CETTE (SETE), né à l'Hospice Saint Charles—Ts François Louis CORTOT, 42 ans, directeur de ménagerie, son grand-père, de passage

MARIAGES

- * 25 septembre 1862 : (Acte 156F 3-4 SPL) - 15 heures
Entre : Claude Marie CONVERT, 28 ans 1 mois et 11 jours, charron habitant à CETTE, et né à GIZIA, le 14 août 1834, selon un acte de notoriété délivré par un jugement du tribunal Civil de LONS-LE-SAUNIER, fils de Claude, propriétaire à GIZIA et consentant par acte reçu le 19 août dernier devant Me Marie François Auguste GANNEVAL, notaire impérial à COUSANCE, et de +Pierrette BUISSON, décédée à GIZIA le 26 avril 1851
Et : Elisabeth GRANDET, 24 ans 4 mois et 29 jours, repasseuse domicilié et née à CETTE le 27 avril 1838, fille de +François, tonnelier, décédé à CETTE le 7 septembre 1853, et de Cécile CASTANIER, sans occupation et résidant à CETTE.
- * 23 septembre 1859 - (Acte143 F100)
Entre : Jean Maximin TOURNIER, 33 ans 1 mois et 2 jours, demeurant à CETTE, né à FONTENU, canton de CLAIRVAUX-LES-LACS le 21 août 1826, fils de +Etienne, cultivateur décédé à FONTENU le 16 janvier 1858, et de Jeanne Alexis BILLET, domiciliée à FONTENU, consentante par acte du 20 août dernier passé devant Me Claude Charles Joseph MONNIN, notaire impérial à MARIGNY
Et : Marie FABRE, 28 ans 10 mois et 7 jours, domestique à CETTE, née à PUYLAURENS (Tarn), le 16 novembre 1830, fille de Guillaume, propriétaire cultivateur et de Marie-Anne HUC, établis ensemble à BURLATS (canton de ROQUECOURBE, proche de CASTRES), consentants par acte reçu le 20 février dernier devant Me Emile FOSSE et son collègues, notaires impériaux à ROQUECOURBE
- * 26 juin 1856 : (Acte 75 F 53 à 54) -11 heures
Entre : Joseph Frédéric HUGON, 38 ans 6 mois 5 jours, douanier sis à CETTE et né à VILLARDS D'HERIA le 1er janvier 1817, fils de Joseph Ferdinand, cultivateur propriétaire demeurant audit VILLARD et consentant par acte passé le 18 mai dernier devant Me Jean Joseph Nicolas Désiré MONNET, notaire impérial à MOIRANS, et de +Marie Françoise ANDRE, décédée audit VILLARD le 03 octobre 1832
Et : Jeanne-Victorine LOCHIRé, 24 ans 6 mois et 8 jours, domestique habitant et née à AYROS-ARBOUX, canton d'ARGELES-GAZOST (Htes Pyrénées) le 20 décembre 1831, fille de +Paul charpentier de maisons, décédé audit AYROS le 6 septembre 1855 et de Grâce Soubirous ESTRÉMé, ménagère domiciliée audit AYROS, consentante par acte déposé le 30 avril dernier devant Me Jacques SASSERRE, notaire impérial à ARGELES.
- * 3 mars 1852 : (Acte 33 F 27 à 28) - 17 heures
Entre : Désiré Etienne Louis Marie DELABROSSE, 34 ans 1 mois 21 jours, fusilier à la Cie Hors Rang du 35° Rgt d'Infanterie de ligne en garnison à CETTE, né à DOL-DE-BRETAGNE (Ile et Vilaine) le 12 janvier 1818, fils de Pierre Etienne Marie, tailleur d'habits et de Jeanne-Marie DESOINDRE, domiciliés à DOL, consentants par acte dressé le 3 février dernier devant Me François Marie DEMINIAC, notaire public à DOL. Le futur autorisé à se marier par permission accordée le 2 février dernier par le Conseil d'Administration du 35° de ligne siégeant à CETTE.
Et : Claude-Françoise GADRIOT, 37 ans 7 mois et 28 jours, tailleuse d'habits vivant à CETTE, née à THERVAY le 5 juillet 1814, veuve en premières noces de Julien PRUDOT décédé à VILLE-SOUS-LAFERTE (Aube) le 12 janvier 1846, fille de +Claude François, ancien notaire habitant et mort audit THERVAY le 25 juillet 1825 et de Anne DELIAVALLE rentière domiciliée à BESANCON (25), consentante par acte passé devant Me Marie Joseph Louis SHALEZ ? notaire public à BESANCON



- * 28 septembre 1835—(Acte 70 F 38) -19 heures
Entre : Jacques Christophe PLUMIER, 24 ans 9 mois et 28 jours, arrimeur habitant à CETTE où il est né le 1er décembre 1810, fils de +Léger arrimeur et +Catherine RICHARD, disparus à CETTE les 3 août 1835 et le 30 août 1714
Et : Marie-Rosalie ROSSET, 19 ans 8 mois et 12 jours, sans emploi, résidant de fait à CETTE, mais domiciliée de droit et née à LA RIXOUSE le 16 janvier 1816, fille mineure de +François Célestin, cultivateur et +Jeanne Claudine ROSSET, morts à LA RIXOUSE les 30 août 1828 et 15 février 1821.
Autorisée de se marier par le Conseil de famille tenu le 9 courant devant Mr le Juge de Paix du canton de SAINT-CLAUDE
Les contractants affirment sous serment, ignorer les dates et les lieux de décès de leurs aïeux paternels et maternels respectifs.

- * 23 novembre 1841 : (Acte 100F 13-14 suppl.) -20 heures
Entre : François Napoléon THOUVEREY, 34 ans 10 mois et 23 jours, gendarme de Marine, né au LAC-DES-ROUGES-TRUITES le 1er janvier 1807, établi à CETTE, fils de Pierre Alexis et de Marie THOUVEREY, habitant au LAC, et consentants par acte passé le 19 septembre dernier devant Me Joseph Augustin ROCHE, notaire royal à SAINT-LAURENT. Autorisé à se marier par permission accordée le 24 octobre dernier par les Membres du Conseil d'Administration de la ° Cie de Gendarmerie Maritime.
Et : Anne-Louise COIFFETEAU, 21 ans 6 mois et 19 jours, sans professions, née à NANCY (24) le 4 mai 1820, fille naturelle, illégitime et reconnue du Sieur Louis COIFFETEAU, ancien sous-officier, résidant à TOURS (37) et de Demoiselle Antoinette GIMET logeant à CETTE, ici présente et consentante.

DECES

- * 3 novembre 1865 : (Acte 879 F 47-48 SPL1) - 20 heures
Marie Rosalie ROSSET, 49 ans 9 mois et 19 jours, sans professions, née à LA RIXOUSE le 16 janvier 1816, épouse de Jacques Christophe PLUMIER, tonnelier demeurant ensemble à CETTE, 25 Rue Saint Louis (rue des Trois Journées en 1848), fille de +François Célestin ROSSET et Jeanne Claudine ROSSET, cultivateurs disparus à LA RIXOUSE

- * 6 octobre 1865 : (Acte 758 F 22-23 SPL1) - 10 heures
Eugène Honoré BILON, 21 ans 3 mois 4 jours, célibataire, fusilier à la 4° Cie du 3° Bataillon du 64° Rgt d'Infanterie de Ligne, matricule au Corps n° 1759, né à ARESCHES le 30 juin 1844 où il habite de droit, fils de +Eléonor et de Jeanne-Baptiste Renée GARNIER - le jeune soldat mort à CETTE en notre hospice Saint Charles

- * 29 novembre 1864 : (Acte 617 F 126-127) - 20h 30
Jules Joseph Emile FAVIER, 39 ans, juge de paix, né à LONS-LE-SAUNIER, demeurant à SAINT-JULIEN-SUR-SURAN, célibataire, logeant à l'Hôtel des Bains au 26 rue du Grand Chemin (rue Lazare Carnot), fils de Louis Gustave propriétaire établi à ARLAY et de +Catherine Xavière DAMET.
Témoin : son frère Auguste FAVIER, 33 ans, lieutenant au 9° de Ligne, établi à ARLAY.

- * 24 janvier 1860 : (Acte 30 F 6 à 7) - 1 heure
Athanase Auguste PERRIN, 34 ans 2 mois, célibataire, proposé des Douanes Impériales résidant à CETTE, né à GRAND-CHATEL, commune de VILLARD-D'HERIA le 24 novembre 1825, fils de Félix et de Marie Célestine MEIGNER - décédé à CETTE à l'hospice Saint Charles.

- * 16 avril 1859 : (Acte 125 F 26) - 4 heures
Anne-Françoise BROCHET, 46 ans, sans profession, née à OUNANS, épouse de Paul damien GAILLARD, tailleur d'habits tous deux domiciliés à CETTE au 36 Rue de l'Hôtel de Ville (rue Paul Valéry), fille naturelle et illégitime de +Demoiselle Jeanne Marie BROCHET



- * 25 mai 1855 : (Acte 245 F 51) - 5 heures
Hyppolite OLIVIER, 36 ans, 2° cavalier au° escadron du 1° Rgt de Chasseurs d'Afrique, matricule 688, demeurant et né à VERS-EN-MONTAGNE, fils de Claude Hyppolite et de Jeanne BOUSSON - décédé en notre hospice
- * 25 octobre 1849 : (Acte 499 F 106) - 17 heures
Claude FAUDOT, 16 ans, né à FALLETANS, où il réside, fils de Jacques et de Virginie GOISSEAU, enfant de troupe à la 6° Cie du 3° Bataillon du 56° Rgt d'Infanterie de ligne, matricule 17227, décédé en notre hospice Saint Charles.
- * 5 février 1847 : (Acte 59 F 14) - 23 heures
Aymé FELIX, fusilier à la 1° Cie du 1° Bataillon du 12° Rgt d'Infanterie légère, matricule 13151, domicilié et né au DESCHAUX, fils de Pierre et de Marie BRETON - mort en notre hospice Saint Charles.
- * 6 février 1847 : (Acte 60 F 14) - 1 h 30
Joseph BOURDEAUX, 25 ans, fils naturel de Demoiselle Marguerite BOURDEAUX, domiciliée à NEVY-LES-DOLE, chasseur de la 4° Cie du 2° Bataillon du 12° léger, matricule 14528, - décédé en notre hospice Saint Charles.
- * 10 juin 1841 : (Acte 201 F 36) - 14 heures
Marie-Barbe MARECHAL, 67 ans, Supérieure Honoraire de l'hospice de CETTE, née à SAINT-JULIEN, arrondissement de LONS-LE-SAUNIER, fille de +Joseph et de Marguerite BOLOMIER, décédée en notre hospice Saint Charles.
- * 4 février 1842 : (Acte 64 F 11) - 23 heures
Emmanule Alphonse DUMONT, 22 ans, né à LA RIXOUSE, fils de Jean-François et de Jeanne Marie LACROIX, fusilier de la 6° Cie du 3° Bataillon du 26° Rgt de ligne, matricule 13411,- mort en notre hospice Saint Charles

Ces actes ont été relevés et transmis par M. VINON. L'AGRR l'en remercie vivement.

Je n'ai indiqué les témoins que lorsqu'ils avaient un lien de parenté avec les intéressés. (M. Glantzmann)

Monsieur Serge VINON
37 rue Jean-Jaurès
34200 SETE

Le 5 mars 2007,

Ma dame, Monsieur,

Depuis 2004, je relève tous les actes d'Etat-Civil de notre bonne ville de Cette//Sète concernant les extérieurs qui sont venus s'installer, travailler, vivre à Cette durant la relative période de paix du XIXème siècle .

Des plus nombreux (Aveyron) aux plus rares (Aisne, Finistère) pratiquement tout l'Hexagone est passé une fois par notre commune . La légende des mariages chez la Mariée en prend un sacré coup . Des Alsaciens(nés) mariés (es) à des Basques, par exemple . Et je ne mentionne pas des Fonctionnaires spécialement comme les douaniers très prolifères avant la création de la Communauté Européenne . Venant d' Algues-Mortes avec un arrêt logique dans notre port et en partance pour les Pyrénées ou les Alpes, et dans les deux sens .

Donc, j'ai ramassé vos "ressortissants" qui sont passés antérieurement en notre ville si florissante alors . A vous l'exploitation de ces égarés de la Vie

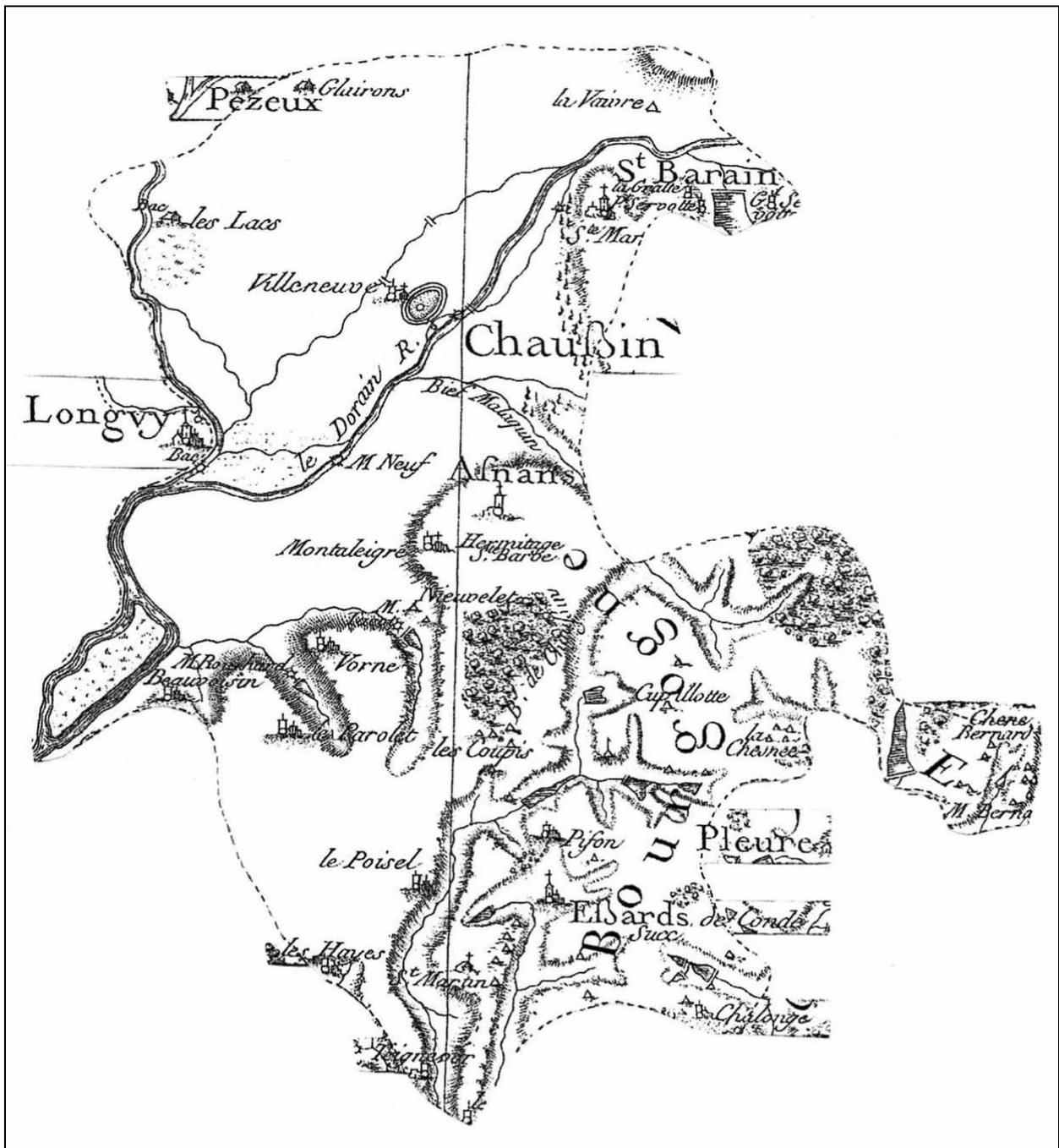
Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées,



Pour nous aider dans nos transcriptions

Nous possédons plusieurs documents :

- * Le « Melco » - dictionnaire historique et géographique du Jura, édité en 1885 - qui recense de nombreux hameaux, certains étant disparus de nos jours (Saint-Martin à PLEURE, par exemple)
- * Un extrait de la carte Cassini - qui nous indique les localisations au XVIII^e siècle, ainsi que les délimitations entre le duché de Bourgogne et la Franche-Comté
- * Le CD « La France à la Loupe », qui donne une localisation d'une commune avec les communes avoisinantes, dans un rayon de 12 Km, et leur codes INSEE



Carte Cassini



Organisation du culte à Chaussin

par les Ducs de Bourgogne Philippe le Hardi et Philippe le Bon

D'après Chaussin et ses environs du Docteur Briot

La seigneurie de Chaussin comportait quatre paroisses : Chaussin , Asnans , Saint Baraing et Tichey . De plus le château possédait sa chapelle seigneuriale. Chaque paroisse possédait son curé. La chapelle du seigneur était gérée par le corps de la familiarité, soit trois chapelains. Le seigneur rétribuait ses chapelains, mais ne donnait que des secours en avoine et froment au curé. Ceux-ci prélevaient la dîme et faisaient payer les différents offices.

Philippe le Hardi, le premier des grands ducs de Bourgogne, porte le nombre de chapelains de trois à cinq.

Par lettres patentes datées de Gand du **27 juillet 1458**, Philippe le Bon , le troisième grand duc de Bourgogne réforme la familiarité et l'unit à l'église paroissiale.

En préambule, il explique la raison de cette réforme: les chapelains, chargés de dire quatorze messes chaque semaine ne résidaient pas dans ce lieu et chargeaient de leur service des prêtres mercenaires.

Ayant en premier lieu fait le transfert de sa seigneurie à sa troisième épouse , Isabelle de Portugal, il crée la charge de chantré. Celui-ci devient le chef de la familiarité, donc des cinq chapelains et du curé de la paroisse, membre de droit de la familiarité. Il perçoit les revenus et en assure la redistribution ; sa part est le double des chapelains. Il est chargé de veiller à ce que les offices soient célébrés convenablement, que les chapelains assistent en surplis aux messes hautes et anniversaires. Il siège aux Etats de Bourgogne où il possède une voix délibérative.

La confusion entre les pouvoirs du curé et du chantré crée de nombreux problèmes et est à l'origine de nombreux procès. Elle durera jusqu'à la suppression de la familiarité en 1790.

Ainsi s'expliquent les termes de *chantré, familiarité, prêtre familial* trouvés dans les relevés de Chaussin.

Vers 1620, les fonctions étaient occupées par :

- * *Chantré* : Guioty Antoine, docteur en théologie . La famille Guioty affirmait ainsi son emprise sur Chaussin.
- * *Curé* : Gouget Claude
- * *Prêtres familiaux* : Gavigner , Saulsoy Pierre, Tardy Jacques également curé de la Villeneuve et Guioty Gérard également curé d'Asnans.

La lecture des actes de baptêmes, en particulier, fait apparaître une grande confusion entre les fonctions respectives de « curé » et de « chantré ».

Jean Pierre BUDELLOT



Famille Vaucherot - Vaulcherot

Présente dans la région au XVII et XVIII, cette famille compte de nombreux magistrats et aussi dans le clergé. Elle semble issue de Neublans, le premier connu étant Pierre, recteur d'école vers 1580.

Ces descendants furent procureurs, notaires, greffiers, avocats au Parlement et conseillers de ville. On peut aussi relever des prêtres et des militaires (lieutenant dans le régiment de Vaugrenans).

Du fait de leur notoriété, les unions étaient arrangées dans le milieu de la magistrature, dans la noblesse ou dans la nomenclature des villes et bourgs.

Toutefois j'ai pu relever une exception dont l'aventure mérite d'être racontée. Il s'agit de :

Jean Baptiste VAUCHEROT, fils de Jean-Jacques, avocat au Parlement et de Bénigne POUSSIS (fille de Claude procureur et notaire royal à St Jean de Losne), né à Chaussin le 20 novembre 1694.

Acte I : le premier enfant.

Jean-Baptiste rencontre à Bessey les Citeaux une charmante fille de laboureurs Marie Poignant. Suit la naissance d'un garçon :

Le 3 mai de l'an 1719, Vincente Baudot, sage femme demeurant à Bessey accompagnée de Jacques Patriarche, tixier, et de Anne Poignant a apporté un enfant sur les fonts baptismaux laquelle interrogée sur les noms des père et mère et en présence des témoins soussignés donna les noms du Sieur Jean Vaucherot et de Marie Poignant, fille, suivant la déclaration de la dite Poignant au greffe de la justice des lieux, confirmée lors de son accouchement ; aux yeux de quoi j'ay baptisé et ay donné le nom de Jacques Vaucherot, ayant eu pour parrain Jacques Patriarche et pour marraine la dite Anne Poignant.

Acte II : la mésalliance.

L'affaire n¹ est pas terminée et les jeunes tourtereaux se revoient et récidivent. Le mariage semble devenir une nécessité :

*Le 23 septembre 1721, j'ay unis ce présent jour dans le sacrement du mariage après trois bans publiés les 14, 21 septembre aux paroisses de Bretenières et Bessey conséquemment à lettre de recedo de Messire Piller du 21 du mois de Bretenières et au vu du consentement de Monsieur Vaucherot père **absent à cause d'indisposition** * et en présence des témoins soussignés Jean Baptiste Vaucherot fils de Jean Jacques Vaucherot et de demoiselle Bénigne Poussis d'une part et Marie Poignant fille de Nicolas Poignant et Vincente Bolignaud de cette paroisse Signature original : Vaucherot - Gueneau François - Naudet B. - et Thomas prêtre.*

* une indisposition pour le moins diplomatique.

La naissance et baptême de Louis suit rapidement le 27 septembre 1721, le parrain est Louis Seurot, laboureur à Bessey et la marraine demoiselle Françoise Vaucherot sa tante qui signe.

Acte III : la pénitence.

Les naissances se suivent, mais désormais Jean Baptiste est **laboureur et domicilié à Bessey**. Aucun parrain ni marraine ne sont de la famille Vaucherot, ni du milieu familial.

⁰ 17 - 11 - 1724 Jean Baptiste - ^o 22 - 06 - 1727 Louise - ^o 06-05-1729 Antoinette

Acte IV : la réconciliation.

Dix ans après, « pourquoi ? », naissance le 17 Août 1731 de Michel Anne, fille du **Sieur Vaucherot, bourgeois** de Bessey et de Marie Poignant ses père et mère légitimes. Le parrain est le Sieur **Bénigne Vaucherot** qui signe et la marraine **Mademoiselle Michelle de Lettre** remplacée par Anne Poignant qui ne sait signer.

Bénigne est le frère de Jean Baptiste.

Epilogue : la réintégration.

Le 19 Août 1734 Claude Christophe naît à Saint Jean de Losne, fils de Jean Baptiste Vaucherot, **premier huissier audencier** au bailliage et Marie Poignant. Il sera lui aussi premier greffier à St Jean de Losne.

Michel Anne sera mariée le 13 juillet 1756 à Charles Oudry, procureur, et fils de Claude Oudry, marchand de Chaussin et Barbe Verjus. Jean Baptiste meurt à 78 ans procureur et huissier au bailliage le 10 septembre 1772 en présence de son gendre Charles Oudry.

Jean Pierre BUDELLOT



Archives en ligne

Archives de Côte d'Or (fonds anciens)

Présentation des recherches de feux

La série des cerches des feux (B 11510-11599, XIVe-XVIe siècles) est conservée aux Archives départementales de la Côte-d'Or dans le fonds de la Chambre des comptes de Dijon, administration fiscale et domaniale qui fonctionna du XIVe siècle à 1791. Les volumes dont elle se compose ne sont malheureusement qu'un résidu de ce qui existait jadis.

Les « cerches » étaient prescrites par les élus des Etats de Bourgogne pour la répartition des impôts consentis au souverain. A l'époque où il n'y avait ni cadastre, ni recensement exact de la population imposée, les élus firent procéder à la recherche des feux des paroisses, dans chacun des grands bailliages, qui étaient alors une circonscription administrative, judiciaire, militaire et financière.

A but essentiellement fiscal, la démarche, assignée à des commissaires spéciaux, constituait à recueillir des éléments descriptifs sur les différentes localités et sur leurs habitants. Pour chaque localité, étaient indiqués le nom du seigneur dont elle dépendait, ses avantages (château, foires, marchés) et les charges qui pesaient déjà sur les habitants (tailles, corvées, etc.). Pour les habitants, était dressé un rôle nominatif par feu « ou chef d'ostel » qui précisait la condition sociale de chacun d'eux : franc, abonné, taillable haut et bas ou serf. Ces derniers étaient classés, selon leur situation de fortune, parmi les solvables ou les misérables.

Les rôles ne devaient comprendre ni les personnes engagées dans les ordres religieux, ni les nobles « vivant noblement », ni les officiers du Duc.

La cerche terminée, après avoir été exploitée par les élus des Etats de Bourgogne, était jointe par le receveur de l'impôt, comme pièce justificative au compte que ce dernier devait présenter à la Chambre des comptes, qui en assura la conservation et dans le fonds de laquelle ces documents se trouvent toujours.

Ces cerches de feux constituent un matériau historique de premier ordre pour les études démographiques, pour apprécier les mouvements de population, pour étudier la formation des noms propres et pour établir des filiations. Notons toutefois que, sous le nom de « visites générales des feux des communautés », elles se poursuivent jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Sous l'autorité directe des élus des Etats de Bourgogne, elles servaient à établir l'assiette des impôts. Elles sont conservées dans le fonds des Etats de Bourgogne (C 4732-4853) et ne sont pas encore consultables sous forme numérisée.

Pour en savoir plus...

GARNIER (Joseph)

La recherche des feux en Bourgogne aux XIVe et XVe siècles.

Partie septentrionale du duché.

Dijon, Lamarche, 1876.

Ouvrage consultable aux Archives départementales de la Côte-d'Or sous la cote *Br. 1/1911*

BECK (Patrice)

Archéologie d'un document d'archives

Approche codicologique et diplomatique des recherches des feux bourguignonnes (1285-1543)

Ouvrage consultable aux Archives départementales de la Côte-d'Or sous la cote *D. 1/3538*

Vous pouvez consulter sur Internet : les recherches des feux des bailliages de Bourgogne (1285-1543)

Vous avez ainsi les feux de toutes les paroisses et tous les hameaux bourguignons qui sont maintenant sur le territoire du Jura : tels que : Foucherans, Saint-Baraing, Chaussin,, Champbernard, Vornes, Belvoisin, Asnans

Toutes les localités de la province de Bourgogne sont recensées.

Sur la Bourgogne : j'ai trouvé un « Claude JAY », en 1475, à Bruailles (71), ainsi que d'autres ancêtres. Avec les registres paroissiaux, j'avais pu remonter ma ligne directe jusqu'en 1588.

Il est toujours intéressant de trouver la localisation d'un patronyme, en remontant le plus haut possible dans le temps.

Monique GLANTZMANN



Trouvé sur Internet :

CM- BREDIN Denise - ROSSIGNEUX Jean Foucherans ; le 20 08 1704, Maître Aubria

Testament- BELIN Louise – PIOT Jean Montmirey-le Château ; le 29 04 1663, Maître Borthon Auxonne

CM- MORELET Claudine – ROSSIGNEUX Toussaint ; le 31 05 1620, Foucherans, Maître Moillebouche

CM- MUGNIER Julienne – PERRIER Thevenin ; le 30 10 1590, Foucherans, Maître PERROT.

Les papiers de ces deux contrats sont perdus mais il en est fait mention par ailleurs.

Quittance- MORELET Claudine – ROSSIGNEUX Toussaint ; le 14 07 1625, Auxonne, Maître Borthon.

Donation- SIVEAU ? Louis de Jouhe en Comté à COUSSE Bernarde ; le 2 11 1670, Auxonne, Maître Goteret.

Transmis par Michelle NOBLECOURT

Rectifications :

CHAMPDIVERS

- * 26/05/1766 - Sépultures de BRELOT Emiland, décédé le 25/05/1766 (*et non 25/04/1766*)

MOLAY

- * 24/04/1728 - Naissances de jumeaux : le père se nomme ROY pour les deux (*et non ROGUIER pour l'un des deux*)
- * 30/04/1727 et 30/08/1727 - naissance de MOUQUAUX Jean, seule celle du 30/08/1727 est valable
- * 20/12/1751 - Sépulture de BOUTEILLEY François (*et non le 19/12/1756*)
- * 06/02/1779 - Sépulture de GOUBAUT Pierre François, 8 mois, décédé le 05/02/1779 (*et non le 02/05/1779*)

SAINT-BARAING

- * 24/05/1772 - Sépulture de PROST Jean François, 5 ans, décédé le 23/05/1772 (*et non le 23/01/1772*)
- * 25/04/1788 - Sépulture de PERNIN Anne, décédée le 24/04/1788 (*et non le 24/06/1788*)

Nous remercions vivement Monsieur LEBLOND qui nous a fait part de ces erreurs, faciles à rectifier, mais qui peuvent prêter à confusion pour certains d'entre nous.



Faits divers

JUIN 1844

Dans les bras de la rivière du Doubs, et près de l'île des Ingles, au-dessous de Longwy, on trouve un vieux tronc d'arbre enfoui, de six mètres de long sur un mètre et quart de diamètre. Les ouvriers chargés de l'équarrir remarquent, au moment d'achever leur travail, un trou qui s'agrandit à chaque coup de hache. Ne doutant pas que le bloc ne soit gâté à l'intérieur, ils se prennent à le scier, au point où la cavité semble devoir se terminer. Quel n'est pas leur étonnement lorsqu'ils découvrent des ossements humains mêlés à une quantité de faine noircie par le temps et par l'humidité du séjour. Ce singulier cercueil est creusé carrément dans l'épaisseur d'un chêne séculaire, et les couches ligneuses qui l'ont enveloppés n'ont pas moins de 22 centimètres, ce qui fait supposer des années d'existence à ce tronc d'arbre, sans reconnaître en même temps aucun indice de l'époque où l'ensevelissement de l'individu pourrait avoir eu lieu.

Belle matière à conjoncture pour les archéologues et les naturalistes ! On remarque à un bourrelet naturellement formé autour de la porte de ce genre de sépulture, que cette porte de bois, hermétiquement jointe, avait été recouverte de l'écorce non coupée, ce qui n'avait pas interrompu la végétation.

C'est ainsi que la vie servait d'enveloppe à la mort.

Annuaire du Jura

Du 13 octobre 1717

Au lieu de MONTROND en la maison du Sieur Nicolas Ignace PLANOIST procureur d'office audit lieu le treizième jour du mois d'octobre de l'an mil sept cent dix sept est comparu en personne par devant le notaire Royal subscript et en présence des témoins cy après nommés le Sieur Guillaume LE DOUX de Normandie demeurant à SALINS marchand lequel se seroit par malheur l'onzième du courant dans ladite maison s'est laissé tombé du haut des escalliers montant depuis la cuisine aux chambres hautes en bas de laquelle chute il se seroit fait plusieurs blessures a la tete et meurtrissures au col estant dans la compagnie de Claude BONZON le Jeusne, de Valempoulières, de Claude Jacques PAGET de Lousle, d'Hugue COSTEZ de Besain et de Joseph PAGNIER de Foncine demeurant présentement audit Besain que l'on pourroit soubçonner d'avoir fait lesdits coups et meurtrissures, mais voulant ledit Sieur LE DOUX descharger lesdits BONZON, PAGET, COSTEZ et PAGNIER de tous les frais, interrests et despens qui pourroient résulter desdites blessures et de la mort même en cas qu'elle s'ensuive a dit et déclaré que lui-même s'est fait lesdites blessures et meurtrissures et non point par le mouvement de tous ceux et celles qui pourroient estre non seulement dans sa compagnie mais même de tous ceux qui auroient pu estre dans le logis, de tout quoy lesdits COSTEZ, BONZON et PAGNIER ont pris acte a moy Jean François BESANCON notaire Royal à Besain que ie leurs ay octroyé pour leur valloir et servir partant que de raison, fait, lu et passé audit Montrond les jours mois et an que dessus après midy en présence du Sieur Pierre BROCARD de Salins y demeurant marchand, et d'Hugues VIENNET de Montrond y demeurant laboureur témoins requis.

ADJ - cote 4^E 14/187 Notaire BESANCON de BESAIN



DOLE

Course cycliste. — Dimanche dernier a eu lieu à Dole, une course de bicyclette organisée par le Vélo-Club Dolois, sur le parcours Dole-Lons-le-Saunier-Poligny et retour.

Cette course qui eut lieu sous une chaleur torride a donné les résultats suivants:

1^{er} Robert, de Lons-le-Saunier, arrivé à 2 h. 41.

2^e Fusier, de Rioz, arrivé à 2 h. 49.

3^e Guichard, de Dole du Vélo Club Dolois à 2 h. 50.

4^e Blanc, de Champvans, du Sporting-Club à 2 h. 54.

5^e Gauthier, de Champvans, à 3 h. 06.

6^e Fanet Robert, de Lons-le-Saunier à 3 heures 08.

7^e Renaud Marius, à 3 h. 22.

8^e Lapiere de Dijon, à 3 h. 23.

9^e Villot, de Besançon, à 3 h. 30.

Certificat d'Etudes. — Les examens du certificat d'études pour les écoles de garçons du canton de Dole, ont eu lieu vendredi à l'école primaire supérieure de Dole.

Elèves reçus:

Arènes. — Rouget, Carlot, Boutrond, Morel, Bertin, Bourriquet, Grappe, Gauthier, Bigneur, Duvois, Belville, Vaudry, Brun, Grandjean.

Ecole de l'Orveau. — Gros, Batot, Clerget, Bernard, Pheulpin, Parisot, Javelot, Berthet, Régent, Besançon, Parmenier, Caseau, Bride, Sirdey.

Ecole de la Bedugue. — Baudat, Bernier, Constantin, Recouvreux, Roy, Voisin, Junier.

Ecole Pasteur (libre). — Barday, Boullieray, Clerc, Darbon, Faivre, Monneret, Ravenet, Cruchot, Vauthez, Koehret.

Commune de Damparis. — Bouchot, Chanois.

Commune de Sampans. — Bregigeon, Ducret.

Commune de Champvans. — Derboulle, Michaud.

Commune de Parcey. — Gerriet.

Commune de Foucherans. — Jacquy.

Ecole de Dole-Landon. — Thiébaud.

Ecole primaire supérieure (cours préparatoire). — Cassina.

Eclair Cantin 30/06/1916

Transmis par Michel LANAUD